



Canadian Public  
Relations Society

Advancing Public Relations &  
Communications Management

Société canadienne  
des relations publiques

Pour une gestion optimisée des  
relations publiques et des communications

# RIX D'EXCELLENCE NATIONAUX DE LA SCRP PRIX DU PRÉSIDENT

## EXCELLENCE EN GESTION DES RELATIONS PUBLIQUES ET DES COMMUNICATIONS

Le Prix du président pour l'excellence en gestion des relations publiques et des communications, une prestigieuse distinction en relations publiques, est décerné par le conseil d'administration de la SCRP à une personne ayant fait preuve d'une implication exceptionnelle envers la promotion et la pratique des relations publiques. Ce prix reconnaît les efforts remarquables d'un Canadien ou d'une Canadienne qui, par son travail en communication, favorise l'avancement et l'amélioration de la pratique des relations publiques en général. Le lauréat du prestigieux Prix du président fait preuve d'un leadership exceptionnel et sans relâche en matière de communications et d'excellence en gestion des communications.

### Formulaire de mise en nomination

CANDIDAT		
Nom :		
Titre :		
Organisation :		
Adresse :		
Ville :	Province :	Code postal :
Téléphone :	Courriel :	Télécopie :

PROPOSEUR		
Nom :		
Titre :		
Organisation :		
Adresse :		
Ville :	Province :	Code postal :
Téléphone :	Courriel :	Télécopie :
Signature du proposeur:		

Mise en nomination au Prix du président de la SCRP

## PRIX DU PRÉSIDENT

### EXCELLENCE EN GESTION DES RELATIONS PUBLIQUES ET DES COMMUNICATIONS

#### CRITÈRES DU PRIX

Veillez indiquer de quelles façons la personne en nomination répond aux critères suivants, en limitant chacune des réponses à un maximum d'une page. Veuillez répondre de façon succincte (sous forme de liste de points de préférence) et inclure des preuves quantifiables si possible.

Le Prix du président sera remis à un **Canadien ou une Canadienne** dont les activités personnelles ou le leadership et l'engagement dans les affaires de la profession des relations publiques représentent une démonstration frappante des principes de la profession, de la mission de la Société ou de son code de déontologie, ou dont les activités personnelles ou le leadership ont dépassé les attentes normales du devoir et des responsabilités envers un employeur ou un client et ont eu une contribution marquante sur le statut et l'acceptation de la fonction des relations publiques.

*1) Excellence professionnelle / Avancement de la profession des relations publiques (40 %)*

- Engagement démontré envers l'avancement du profil professionnel des relations publiques
- Exemples démontrés de pratique des relations publiques conformément aux normes professionnelles les plus rigoureuses
- Excellence démontrée en gestion des communications
- Profil public

*2) Contribution (30 %)*

- Influence démontrée sur les principaux intervenants, les employés et les clients et capacité de tisser des liens solides
- Exemples d'engagement dans les pratiques de communication bidirectionnelles et la gestion des relations

*3) Réalisations à court terme ou spécifiques (20 %)*

- Impact public
- Implantation ou défense des intérêts d'une importante initiative de relations publiques
- Rôle de chef de file
- Attitude de soutien

*4) Autres contributions pertinentes (10 %)*

- *Mentorat, enseignement, allocutions publiques*

Votre mise en nomination peut comprendre un maximum de deux pages supplémentaires de documentation d'appui. Les candidatures soumises sous forme audio ou vidéo ne sont pas acceptées. Prière de soumettre votre mise en nomination à :

Grands Prix de la SCRP  
783, rue Annette  
Toronto (ON) M6S 2E4